



CC Fumel Vallée du Lot (Siren : 200068930)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Fumel
Arrondissement	Villeneuve-sur-Lot
Département	Lot-et-Garonne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	28/11/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. DIDIER CAMINADE

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Place Georges Escandre
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	47500 FUMEL
Téléphone	05 53 40 46 70
Fax	05 53 71 35 16
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	25 014
-----------------------------	--------

Densité moyenne	55,22
-----------------	-------

Périmètre

Nombre total de communes membres : 27

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
47	Anthé (214700114)	208
47	Auradou (213300171)	400
47	Blanquefort-sur-Briolance (214700296)	480
47	Bourlens (214700361)	382
47	Cazideroque (214700643)	237
47	Condezaygues (214700700)	880
47	Courbiac (214700726)	121
47	Cuzorn (214700775)	868
47	Dausse (214700791)	522
47	Frespech (214701054)	309
47	Fumel (214701062)	4 959
47	Lacapelle-Biron (214701237)	438
47	Masquières (214701609)	184
47	Massels (214701617)	115
47	Massoulès (214701625)	214
47	Monsempron-Libos (214701799)	2 131
47	Montayral (214701856)	2 750
47	Penne-d'Agenais (214702037)	2 409
47	Saint-Front-sur-Lémance (214702425)	548
47	Saint-Georges (214703282)	569
47	Saint-Sylvestre-sur-Lot (214702805)	2 346
47	Saint-Vite (214702839)	1 191
47	Sauveterre-la-Lémance (214702920)	526
47	Thézac (214703076)	200
47	Tournon-d'Agenais (214703126)	752
47	Trémons (214703142)	399
47	Trentels (214703159)	876

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 30

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- Autres actions environnementales

la gestion et entretien des espaces verts et naturels d'intérêt communautaire l'aménagement et l'entretien des haltes nautiques déclarées d'intérêt communautaire le soutien aux actions et aux projets visant à la maîtrise d'énergie la mise en valeur des berges du Lot

Services funéraires

- Service extérieur de Pompes funèbres

Réalisation et exploitation d'une chambre funéraire

Sanitaires et social

- Activités sanitaires

La communauté de communes élabore et met en œuvre un projet territorial partenarial et un programme d'actions visant à améliorer la qualité des soins sur l'ensemble du territoire (informations, conseils, services, équipements).

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire et gestion de zones d'activités et de soutien aux activités commerciales, industrielles et touristiques

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

La communauté de communes assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs déclarés d'intérêt communautaire. - La communauté de communes assure la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements culturels et sportifs déclarés d'intérêt communautaire.

- Activités péri-scolaires

La création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de la jeunesse : crèches, relais d'assistantes maternelles, accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires uniquement le mercredi après-midi, accueils collectifs de mineurs. La coordination et la gestion de tous contrats s'inscrivant dans le champ de compétences décrit ci-dessus, et en lien avec les partenaires.

- Activités culturelles ou socioculturelles

programmation culturelle professionnelle de spectacles vivants et d'arts visuels, soutien à la création professionnelle et aux actions culturelles, actions éducatives connexes à la programmation ou en partenariat avec les structures culturelles.

- Activités sportives

Soutien à l'action associative selon les critères définis par le conseil communautaire, mise en œuvre d'actions sportives sur le territoire.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Élaboration, gestion et suivi du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et tous les documents d'urbanisme qui en découlent

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Etudes et programmation

Bureau d'étude : la communauté de commune propose à ses communes membres les services du bureau d'étude pour la conception et le suivi des travaux des projets d'aménagement de bourgs portés par les communes. Système d'Information Géographique : la communauté de communes met à disposition un service mutualisé de digitalisation du cadastre et de son exploitation et de tout autre réseau appelé à être identifié par voie cartographique.

- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...)

La communauté de communes est habilitée à exercer l'instruction des autorisations des droits du sol en application de l'article R.423-15 du code de l'urbanisme, par délégation de compétence des communes membres et selon des modalités de prestation encadrées par convention.

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

La compétence comprend en bloc, la création, l'aménagement et l'entretien des voies d'intérêt communautaire, sur la base de critères définis par délibération et permettant d'arrêter la liste des voies concernées. La communauté de communes est également compétente pour l'entretien des places publiques, des parcs de stationnement situés sur la voie publique ainsi que pour l'aménagement et l'entretien des espaces publics déclarés d'intérêt communautaire. Elaboration du plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics La communauté de communes offre la possibilité à ses communes membres de bénéficier d'un service de prestations pour la gestion, la création et l'aménagement des voiries communales.

- Parcs de stationnement

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

Promotion du tourisme : accueil, information, élaboration de la politique touristique du territoire et gestion des équipements touristiques structurants dont le Bourg de Bonaguil et le Site Nature de Ferrié ainsi que tout autre équipement d'intérêt communautaire.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

La communauté de communes est compétence pour la mise en œuvre du programme local de l'habitat (PLH).

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays

Participation à la démarche de Pays

- Acquisition en commun de matériel

la communauté de communes propose à ses communes membres de bénéficier d'un service d'achats publics groupés.

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Haut débit : réalisation et gestion des infrastructures nécessaires au déploiement d'un réseau haut débit de communication

- NTIC (Internet, câble...)

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

- Autres

la création, l'aménagement, l'entretien, la gestion des structures d'accueil en faveur de l'enfance et de la jeunesse : crèches, relais d'assistantes maternelles, accueils de loisirs extrascolaires et périscolaires uniquement le mercredi après-midi, accueils collectifs de mineurs. La participation aux dispositifs locaux de prévention de la délinquance

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
47	Lot-et-Garonne Numérique (200044584)	SM ouvert	342 358
47	SM pour l'aménagement de la vallée du Lot (254702384)	SM ouvert	104 008
47	SM de valorisation et de traitement des déchets ménagers et assimilés en Lot et Garonne (254702582)	SM ouvert	242 662
47	Eau 47 (254702491)	SM fermé	249 600

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2019 - millésimée 2016)